

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah – Dieu –,
Ar-Rahman – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes à
toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l’au-delà –,
Ar-Rahim – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants –*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Dieu le Seigneur des mondes,
والصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ
Que l’honneur et l’élévation en degrés, ainsi que
la préservation de sa communauté de ce qu’il craint pour elle,
soient accordés à notre maître Mouhammad le Messager de Dieu.*

Khoutbah n°1363

Discours du vendredi 7 novembre 2025 correspondant au 16 *joumaḍah al-‘oula* 1447 de l’Hégire

Explication du sens de la parole de Allah ta‘ala :

﴿وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَلْ لَهُ مَخْرَجًا﴾

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله

***Al-hamdou lil-Lah¹ was-salatou was-salamou ‘ala sayyidina Mouhammadin raḥouli l-Lah ;
ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-tagou l-Lah.***

La louange est à Allah,
Celui Qui est exempt de tout ce que les illusions peuvent indiquer,
Celui Dont les attributs sont exempts d’être cernés par les raisons et les compréhensions,
Celui Qui est attribué de la divinité avant même l’existence de toute chose,
Celui Qui ne s’anéantit pas et Qui a les attributs pour l’éternité,
Celui Qui est éternel exempt de début, exempt de toute ressemblance avec ce qui entre en existence,
Celui Qui a l’éminence absolue, exempt d’être inscrit dans l’espace,
Celui pour Qui l’analogie avec les corps et la ressemblance avec les créatures sont exclues,
Celui Qui a la puissance absolue et que L’on ne peut qualifier par un comment,
Celui Qui domine toute chose par Sa puissance, on ne L’interroge pas sur ce qu’Il fait,
Celui Qui sait tout et Qui a fait descendre le *Qur’an* en tant que remède pour les âmes et les corps.

¹ Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi’iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

Et que d'avantage d'honneur et d'élévation en degrés soient accordés à notre maître *Mouhammad*, celui qui a atteint le niveau le plus élevé dans l'éloquence et la rhétorique, celui qui fut envoyé avec les miracles éclatants et les preuves claires et limpides, celui sur qui le *Qur'an* est descendu en tant que miséricorde pour les gens ; et que d'avantage d'honneur et d'élévation en degrés soient accordés à ses proches musulmans et à ses épouses ainsi qu'à ses compagnons bons et purs.

Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-`Aliyy, Al-`Adhim*, Celui Qui dit dans un verset explicite de Son Livre :

﴿وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَلْ لَهُ مَخْرَجًا ۖ وَيَرْزُقْهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ ۚ إِنَّ اللَّهَ بَلِغُ أَمْرِهِ ۖ قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ قَدْرًا ۝﴾

(waman yattaqi l-Laha yaj`al lahoul makhraja wayarzouqhou min haythou la yahtacib, waman yatawakkal `ala l-Lahi fahouwa hasbouh, `inna l-Laha balighou `amrihi qad ja`ala l-Lahou likoulli chay'in qadra) [sourate *At-Talaq* verset 2-3] ce qui signifie : « **Si quelqu'un fait preuve de piété à l'égard de Allah, Allah le sauve et lui accorde une subsistance d'une façon à laquelle il ne s'attendait pas. Celui qui se fie à Allah, Allah lui suffit. Allah réalise ce qu'Il veut. Allah a prédestiné pour toute chose un terme et une fin où elle s'achèvera.** »

Mes frères de foi, l'Imam *Ahmad* dans son *Mousnad* et *Al-Hakim* dans *Al-Moustadrak* ont rapporté que *Abou Dharr* a dit : « *Le Messager de Allah ﷺ s'est mis à me réciter ce verset :*

﴿وَمَنْ يَتَّقِ اللَّهَ يَجْعَلْ لَهُ مَخْرَجًا﴾

(waman yattaqi l-Laha yaj`al lahoul makhraja) [sourate *At-Talaq* verset 2] ce qui signifie : « **Si quelqu'un fait preuve de piété à l'égard de Allah, Allah le sauve** » jusqu'à terminer le verset, ensuite il a dit :

((يَا أَبَا ذَرٍّ لَوْ أَنَّ النَّاسَ كُلَّهُمْ أَخَذُوا بِهَا لَكَفَتْهُمْ))

(ya Aba Dharr law `anna n-naqa koullahoum `akhadhoul biha lakafat-houm) ce qui signifie : « **Ô Abou Dharr, si tous les gens œuvraient en conformité avec ce verset, il leur suffirait !** » Et il s'est mis à le réciter et à le répéter. »

La piété dont il est question ici signifie accomplir tous les devoirs et éviter tous les péchés. Il est parvenu de *Ibnou `Abbas*, que *Allah* l'agrée, l'exégèse suivante² : « **Si quelqu'un fait preuve de piété à l'égard de Allah, Allah le sauve dans le bas-monde et dans l'au-delà.** »

﴿وَيَرْزُقْهُ مِنْ حَيْثُ لَا يَحْتَسِبُ﴾

(wayarzouqhou min haythou la yahtacib) [sourate *At-Talaq* verset 3] ce qui signifie : « **et Il lui accorde une subsistance d'une façon à laquelle il ne s'attendait pas.** »

² *Tafsir At-Tabariyy.*

La piété est donc une cause pour la délivrance des tourments du bas-monde et de l'au-delà. C'est une cause pour obtenir la subsistance et les hauts degrés. Quant aux péchés, ils sont une cause de privation dans le bas-monde et dans l'au-delà.

Al-Hakim, Ibnou Hibban et d'autres ont rapporté du Messager de *Allah* ﷺ :

((إِنَّ الرَّجُلَ لَيُحْرَمُ الرِّزْقَ بِالدَّنْبِ يُصِيبُهُ))

('inna r-rajoula layouhramou r-rizqa bidh-dhanbi yousibouh) ce qui signifie : « **Il arrive qu'un homme soit privé de subsistance à cause d'un péché qu'il a commis.** »

Certains ont dit : « *Il est alors privé de grâces du bas-monde telles que la bonne santé, l'argent ou la bénédiction dans ses biens, si ce ne sont pas ses ennemis qui s'en emparent.* » Il se peut qu'il commette un péché à cause duquel sa place diminue dans les cœurs des gens ou il oublie la science, au point que quelqu'un a dit : « *Je reconnais la sanction de mon péché dans la dégradation de mon état et dans l'éloignement de mes compagnons.* »

Alors mon frère, n'abandonne pas un devoir, quel qu'il soit, et ne commets pas un péché, qu'il soit petit ou grand, sans craindre les difficultés en appliquant tout cela, mais fie-toi plutôt à *Allah*, car il en est comme *Allah ta'ala* le dit :

﴿وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ﴾

(waman yatawakkal 'ala l-Lahi fahouwa hasbouh) [sourate *At-Talaq* verset 3] ce qui signifie : « **Celui qui se fie à Allah, Allah lui suffit.** »

Chers bien-aimés, le *tawakkoul* signifie se fier par son cœur à *Allah* Lui seul, car Il est, Lui Qui est exempt de toute imperfection, le Créateur de toute chose : des choses qui sont profitables et des choses qui sont nuisibles, et de tout ce qui entre en existence. En réalité, il n'est rien ni personne qui fasse parvenir une nuisance ou un profit sinon *Allah*. Si l'esclave croit cela fermement par son cœur, s'il s'y attache et s'en rappelle tout le temps, il se fiera à *Allah* pour sa subsistance, pour sa protection contre les nuisances et il se gardera d'avoir recours aux péchés, notamment en cas de difficultés.

L'Imam *Ahmad* ainsi que d'autres³ ont rapporté de l'Émir des croyants 'Oumar Ibnou l-Khattab, que *Allah* l'agrée, qu'il a dit : « *J'ai entendu le Prophète ﷺ dire :*

((لَوْ أَنَّكُمْ تَوَكَّلْتُمْ عَلَى اللَّهِ حَقَّ تَوَكُّلِهِ لَرَزَقَكُمْ كَمَا يَرْزُقُ الطَّيْرَ تَغْدُو خِمَاصًا وَتَرُوحُ بِطَانًا))

(law 'annakoum tawakkaltoum 'ala l-Lahi haqqa tawakkoulihi larazaqakoum kama yarzouqou t-tayra taghdou khimasan watarouhou bitana) ce qui signifie : « **Si vous vous fiez véritablement à Allah, Il vous accorderait votre subsistance tout comme Il l'accorde aux oiseaux qui partent le matin le ventre creux et retournent [au nid] le soir, le ventre plein.** »

Chers bien-aimés, le fait de se fier à *Allah* ne contredit pas le fait d'utiliser les causes. Il est parvenu dans le *Sahih* de *Ibnou Hibban* qu'un homme était venu voir le Prophète ﷺ en lui

³ *Ibnou Majah* l'a rapporté et *Al-Hakim* également.

disant : « *Est-ce que je laisse ma chamelle sans l'attacher en me fiant à Allah ?* » Le Messager de Allah ﷺ lui avait alors répondu :

((اِعْقِلْهَا وَتَوَكَّلْ))

(*i'qilha watawakkal*) ce qui signifie : « **Attache-la et fie-toi à Allah.** »

Al-Bayhaqiyy a rapporté dans *Chou'abou l-'Iman* d'après le maître des *soufiyy Al-Jounayd Al-Baghdadiyy*, que Allah l'a agréé, qu'il a dit : « *Le tawakkoul, se fier à Allah, ne consiste pas à rechercher la subsistance ni à abandonner la recherche de subsistance. Le tawakkoul, c'est quelque chose qui réside dans les cœurs.* »

Le *tawakkoul*, de façon générale, consiste à s'en remettre à Allah *ta'ala* et à avoir confiance en Lui sans délaisser ce qui est prédestiné à l'esclave comme recours aux causes.

Al-Bayhaqiyy a rapporté⁴ que l'un des savants a dit : « *Cherche la subsistance par tes actes apparents, et fie-toi à Allah en ton for intérieur. Ainsi, bien que l'esclave cherche à obtenir sa subsistance, il ne compte pas sur la recherche de sa subsistance, mais il compte, pour obtenir ce qui lui suffit, sur Allah ^azza wajall.* »

﴿وَمَنْ يَتَوَكَّلْ عَلَى اللَّهِ فَهُوَ حَسْبُهُ إِنَّ اللَّهَ بَلِغُ أَمْرِهِ قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ قَدْرًا﴾

(*waman yatawakkal ^ala l-Lahi fahouwa hasbuh 'inna l-Laha balighou 'amrih qad ja^ala l-Lahou likoulli chay'in qadraq*) [sourate *At-Talaq*]

﴿إِنَّ اللَّهَ بَلِغُ أَمْرِهِ﴾

(*'inna l-Laha balighou 'amrih*) signifie que Allah réalise ce qu'Il veut⁵.

﴿قَدْ جَعَلَ اللَّهُ لِكُلِّ شَيْءٍ قَدْرًا﴾

(*qad ja^ala l-Lahou likoulli chay'in qadraq*) signifie que Allah a prédestiné pour toute chose un terme et une fin où elle s'achèvera. Allah prédestine tout cela, et ce terme ne sera ni anticipé ni retardé⁶. Celui qui meurt assassiné ou bien renversé par une voiture, tout comme celui qui meurt dans son lit, chacun d'entre eux meurt quand le terme de sa vie arrive à échéance. Ainsi, chacun d'eux meurt conformément à la prédestination de Allah et par Sa volonté. Personne ne meurt avant l'instant dans lequel Allah lui a prédestiné de mourir. En effet, Allah *ta'ala* dit :

﴿فَإِذَا جَاءَ أَجْلُهُمْ لَا يَسْتَأْخِرُونَ سَاعَةً وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ﴾

(*fa'idha ja'a 'ajalouhoum la yasta'khirona sa'atan wala yastaqdimoun*) [sourate *Al-'A'raf* verset 34] ce qui signifie : « **Lorsque leur terme arrive, ils ne retardent ni ne devancent l'échéance d'un seul instant.** »

⁴ *Chou'abou l-'Iman.*

⁵ *Zadou l-Macir.*

⁶ *Zadou l-Macir.*

Allah ta'ala dit :

﴿مَا أَصَابَ مِنْ مُصِيبَةٍ فِي الْأَرْضِ وَلَا فِي أَنْفُسِكُمْ إِلَّا فِي كِتَابٍ مِّن قَبْلِ أَن نَّبْرَأَهَا﴾

(ma 'asaba min mousibatin fi l-'ardi wala fi 'anfoucikoum 'il-la fi kitabin min qabli 'an nabra'aha) [sourate Al-Hadid verset 22] ce qui signifie : « **Il n'est pas une épreuve qui arrive sur Terre ni à vos propres personnes sans qu'elle soit écrite sur la Table préservée avant même que Nous ne les fassions exister.** »

Allah ta'ala dit :

﴿أَيْنَمَا تَكُونُوا يُدْرِكُكُمُ الْمَوْتُ وَلَوْ كُنْتُمْ فِي بُرُوجٍ مُّشِيدَةٍ﴾

('aynama takounou youdrikkoumou l-mawtou walaw kountoum fi bouroujin mouchayyadah) [sourate An-Niqa' verset 78] ce qui signifie : « **Où que vous soyez, la mort vous touchera, même si vous êtes dans des tours élevées.** »

Et dans le Mousnad de l'Imam Ahmad, le Messager de Allah ﷺ a dit :

((إِنَّ النُّطْفَةَ تَكُونُ فِي الرَّحِمِ أَرْبَعِينَ يَوْمًا عَلَى حَالِهَا لَا تَغَيَّرُ فَإِذَا مَضَتْ الْأَرْبَعُونَ صَارَتْ عَلَقَةً ثُمَّ مُضْغَةً كَذَلِكَ ثُمَّ عِظَامًا كَذَلِكَ فَإِذَا أَرَادَ اللَّهُ أَنْ يُسَوِّيَ خَلْقَهُ بَعَثَ إِلَيْهَا مَلَكًا فَيَقُولُ الْمَلِكُ الَّذِي يَلِيهِ أَيُّ رَبِّ أَذْكَرٌ أَمْ أَنْثَى أَشَقِيٌّ أَمْ سَعِيدٌ أَقْصِيرُ أَمْ طَوِيلُ أَنَاقِصُ أَمْ زَائِدٌ قُوَّتُهُ وَاجِلُهُ أَصَحِيحٌ أَمْ سَقِيمٌ قَالَ فَيَكْتُبُ ذَلِكَ كُلَّهُ))

ce qui signifie : « **Certes le mélange [des maniyy du père et de la mère] reste quarante jours dans l'utérus tel quel sans changement. Après les quarante jours, il devient un caillot de sang, puis un morceau de chair de la taille d'une bouchée après la même durée, puis il devient des os après la même durée. Puis au moment voulu par Allah pour finaliser sa création, Il lui envoie un ange. Et l'ange dit : “Ô Seigneur, est-ce un garçon ou une fille ? Fera-t-il partie des gens de l'enfer ou du Paradis ? Sera-t-il de petite taille ou de grande taille ? Est-ce que sa subsistance sera faible ou étendue ? Est-ce que son terme sera court ou long ? Est-ce qu'il sera en bonne santé ou malade ? ” Et il inscrira tout cela.** »

C'est alors qu'un homme de l'assistance a dit : « *Quelle est alors la finalité des œuvres puisque tout cela est inscrit ?* » Le Messager de Allah ﷺ a répondu :

((اَعْمَلُوا فُكُلٌ سَيُوجَّهُ لِمَا خُلِقَ لَهُ))

(i'malou fakoulloun sayouwajjahou lima khouligha lah) ce qui signifie : « **Œuvrez ! Chacun sera dirigé vers ce pour quoi il a été créé.** »

La demeure finale et la rétribution de nos œuvres nous sont voilées. Nos actes sont des signes du devenir de chacun d'entre nous, mais la fin nous est voilée.

Alors mon frère, fournis ton effort et combats les passions de ton âme pour accomplir les œuvres d'obéissance tout en te fiant à Allah et n'abandonne pas tes efforts en comptant sur la grâce et

le pardon de Dieu. Alors, si tu trouves du bien en toi, remercie *Allah soubhanah*, persévère dessus et accomplis encore plus de bien. Et si tu trouves autre chose que cela, alors fais preuve de piété envers *Allah* et corrige ton état avant qu'il ne soit trop tard et avant de le regretter au Jour où le regret ne sera plus d'aucune utilité.

Ô *Allah*, améliore nos états, fais que nos derniers actes soient des œuvres de vertu, fais que nous soyons au nombre des gagnants qui récolteront leur butin dans l'au-delà, ô Toi le Seigneur des mondes.

Voilà, et je demande que *Allah Al-^Adhim* me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

Second Discours⁷ :

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمد رسول الله يا أيها الذين آمنوا اتقوا الله اللهم اغفر للمؤمنين والمؤمنات

Al-hamdou lil-Lahi was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;

ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.

Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'minat.

⁷ Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.